

DÉCISION N°2024-006

**Demande de subvention au titre de la politique culturelle
départementale pour Eau fil des bacs**

Le Maire de la Commune de Chaniers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le l'article L2122-22,

Vu la délibération n°2021/08/050 du 08 novembre 2021, et notamment le point 26, portant délégation de pouvoirs données au Maire par le conseil municipal, pour « demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions- délégation générale concernant toute demande de financement et de subvention en fonctionnement et en investissement»,

Vu la possibilité d'obtenir une subvention du Département de la Charente-Maritime dans le cadre de l'organisation d'évènements dans les domaines du spectacle vivant, de l'audiovisuel, des arts plastiques, du sport et du tourisme.

Considérant que la manifestation « Eau fil des bacs » organisée le samedi 24 août 2024 peut être éligible à une subvention étant donné les activités ludiques, sportives et culturelles proposées,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : La commune de Chaniers sollicite une demande de subvention au titre de la politique culturelle départementale pour l'organisation de sa manifestation « Eau fil des bacs » organisée le samedi 24 août 2024.

ARTICLE 2 : En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

ARTICLE 3 : La Direction Générale des Services, le Chef de Service Comptable de St Jean d'Angely sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le 14/08/2024 et de sa publication le 14/08/2024

Fait à Chaniers, le 14/08/2024

Le Maire, Eric PANNAUD

The signature of the Mayor, Eric Pannaud, is written in black ink. To its right is the official seal of the Commune de Chaniers, Charente-Maritime, featuring a central emblem and the text "MAIRIE DE CHANIER S" and "(Charente-Maritime)".